



Droits du locataire: demande de préavis abusive par le proprio

Par **KimR**, le **12/02/2018** à **00:16**

Bonsoir,

Nous avons signé en Juin 2017 un bail de 3 ans pour la location d'une maison. Mon propriétaire vient de m'informer que la maison va être vendue et nous demande de quitter les lieux dans 4 mois car le nouvel acquéreur veut y habiter rapidement...

Sur le bail rien n'indique que la maison est à vendre, aucune offre d'achat ne nous a été faite... quels sont nos droits ?

De plus, l'île sur laquelle nous résidons a été dévastée par l'ouragan Irma, les biens immobiliers en « état » se font rares et cela nous atteint psychologiquement...

Puis-je demander un dédommagement financier en échange de faciliter la vente en quittant les lieux rapidement, et combien ? Sachant également que j'aurai beaucoup de mal à retrouver un bien identique en location vu la situation actuelle de l'île.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement,